





LE NOUVEAU ZONAGE PROPLETE

Avant la refonte : Directive Interne (DI) n° 104

La DI 104 concerne la propreté des locaux hors et en zone contrôlée (y compris les vestiaires chauds) ainsi que les déchets conventionnels produits en et hors zone contrôlée.

Le zonage propreté était comme ci-dessous dans les CNPE standards :



 <p>Local propre :</p>	 <p>Classe de propreté :</p>	 <p>Classe de propreté :</p>	 <p>Classe de propreté :</p>
Zone à déchets conventionnels	Zone à déchets nucléaires	Zone à déchets nucléaires	Zone à déchets nucléaires
Propreté radiologique Conventionnel	Propreté radiologique : Nucléaire Propre	Propreté radiologique : Nucléaire Faiblement Contaminé	Propreté radiologique : Nucléaire Contaminé
< 0,4 Bq/cm²	< 0,4 Bq/cm²	Entre 0,4 et 4 Bq/cm²	>4 Bq/cm²

Après la refonte : la DI 104 est supprimée et remplacée par l'appellation ZppDN (Zone à production possible de Déchets Nucléaires) dans le référentiel MP4.

Le zonage propreté est comme celui-ci dans les CNPE standards :


 <p>Local propre :</p>	 <p>Classe de propreté :</p>	 <p>Classe de propreté :</p>
Propreté radiologique Conventionnel	Propreté radiologique : Nucléaire Propre	Propreté radiologique : Nucléaire Contaminé
< 0,4 Bq/cm²	< 0,4 Bq/cm²	> 0,4 Bq/cm²

Pour les CNPE EVEREST (Evoluer VERs une Entrée Sans Tenue Universelle), le zonage propreté est défini comme cela :

 <p>Classe de propreté :</p>	 <p>Classe de propreté :</p>	
Zone Propre	Zone Contaminée	Zone très contaminée
< 0,4 Bq/cm²	Entre 0,4 Bq/cm² et 40 Bq/cm²	>40 Bq/cm²

Pour rappel, sur les sites EVEREST, il est possible d'accéder dans les zones propres en bleu de travail puis en tenue adaptée dans les zones contaminées. EVEREST s'inscrit dans une dynamique de reconquête de la propreté radiologique.

Gestion du Matériel

Matériel dédié (à retourner en ZC)	Matériel non dédié (à retourner dans le domaine public)
 <ul style="list-style-type: none"> Je recherche l'absence de contamination sur l'emballage (et non du matériel) Un agent logistique effectuera d'autres contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> Je ne peux rentrer ce matériel en ZC que sur présentation d'une Analyse de Risques spécifique signée par SCR Je recherche par dépistage l'absence de contamination sur tout le matériel Je dois fournir à l'agent :logistique l'Analyse de Risque spécifique pour la sortie du matériel Un agent logistique effectuera d'autres contrôles et un contrôle ultime par SCR validera sa sortie du site

Contrôle à réaliser

	Matériel dédié	Matériel non dédié
<p>1 Chargé de travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conta non fixée < 0,4 Bq/cm² sur l'emballage DED 1m 	<ul style="list-style-type: none"> Contamination fixée + non fixée < 0,4 Bq/cm² sur l'ensemble du matériel
	<ul style="list-style-type: none"> Je renseigne la fiche de sortie du matériel J'appose l'étiquette sur le matériel 	
<p>2 Agent ZPPDN</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vérifie les contrôles Valide la sortie de ZC 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifie les contrôles Valide la sortie de ZC vers le SCR
<p>3 SCR</p>		<ul style="list-style-type: none"> Vérifie les mesures : < 0,4 Bq/cm² en Béta < 50 nSv/h à 10cm Autorise le retour dans le public